

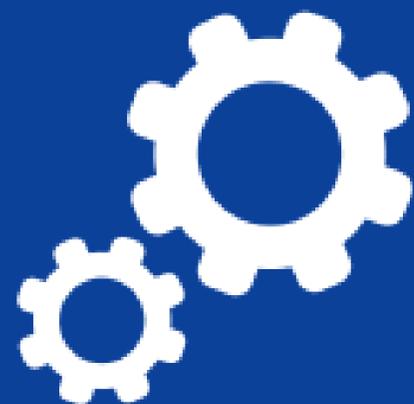


l'Assurance Maladie

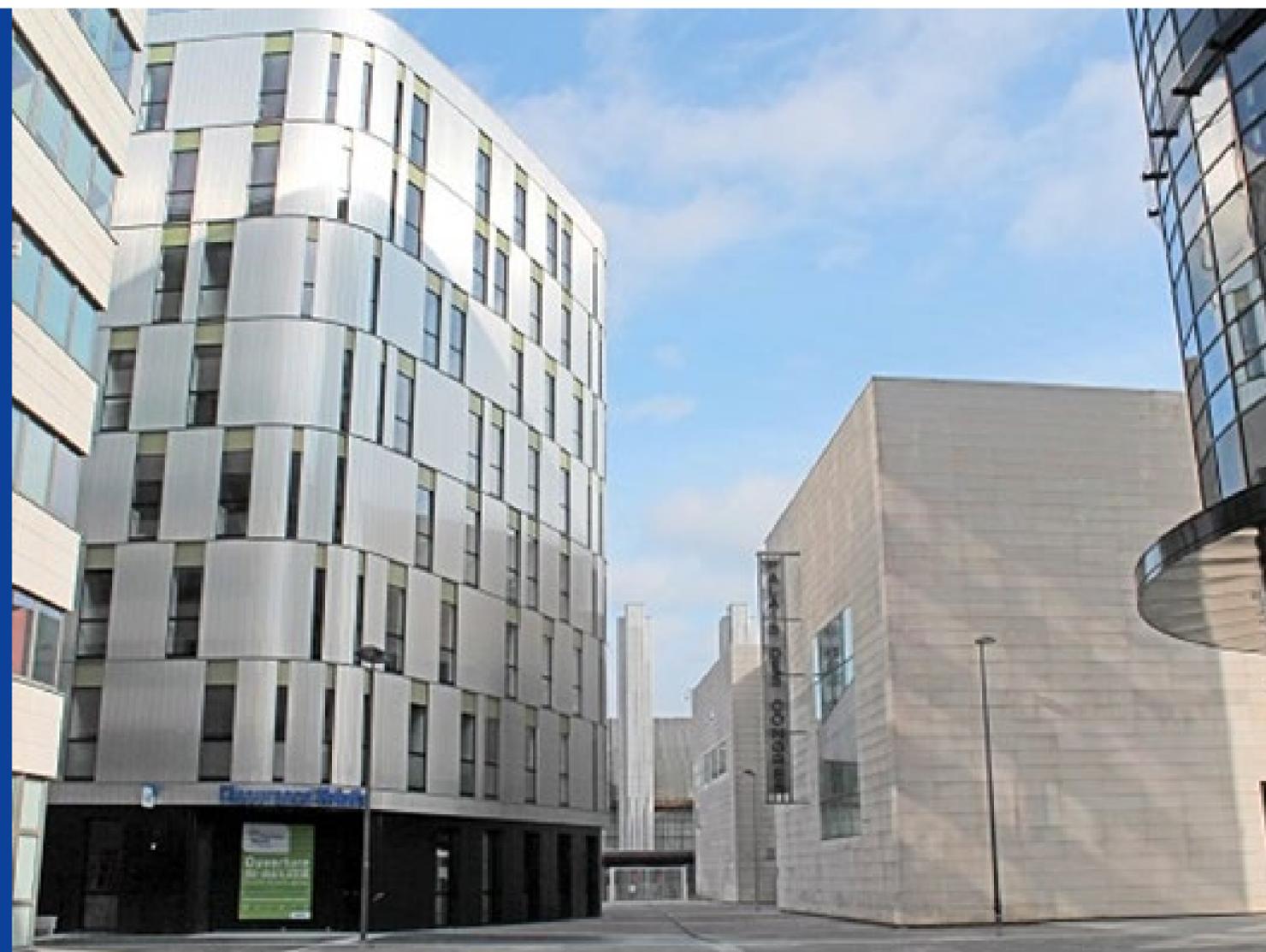
Agir ensemble, protéger chacun

Côte-d'Or

RÉGLEZ VOS PARAMÈTRES



- Utilisez le navigateur internet Firefox
- Vérifiez vos paramètres de son
- Utilisez votre smartphone si besoin



SOMMAIRE

01 ACTUS DU MOMENT :
PDP, News letter

02 DOSSIER :
Les évolutions du temps partiel thérapeutique

03 ZOOM :
La nouvelle saisie net-E du TPT



01

ACTUS DU MOMENT

Le maintien en emploi : enjeu majeur pour les entreprises

Comment prévenir la désinsertion professionnelle ?

Qui contacter pour se faire accompagner ?

L'essai encadré, de quoi s'agit-il ?

Mardi 21 mars au CREUSOT

Inscrivez-vous

<https://universco.fr/events/matinale-presentation-de-lessai-encadre/>

 UNIVERS CO , 23 RUE DE LA VERRERIE, LE CREUSOT

Favorisez le retour à l'emploi de votre salarié en arrêt de travail
Permettre le maintien dans l'emploi
Levez vos difficultés de recrutement et de fidélisation

INTERVENANTES

- Cassandra BARACCO et Irène PELLAT, Cap emploi 71
- Murielle ESPOSITO et Solène GERMAIN, Carsat Bourgogne-Franche-Comté
- Aurélie BOUHERET, Dr Sylvie GONTHIER et Christelle SWITAL, MT 71

- Animation Sylvie DE JESUS, Univers CO

INSCRIPTION

 21 MARS 10H -12H
ACCUEIL CAFÉ À 9H30

SUR WWW.UNIVERSCO.FR

CAP EMPLOI SAÛNE-ET-LOIRE
Handicap, recrutement & maintien

Carsat Bourgogne-Franche-Comté
Assurance Maladie

MT 71

UNIVERS CO
COWORKING
COLLABORATION
CONSEILS

VOTRE NEWSLETTER RÉGIONALE

Lue en 3 minutes!

Information nationale, régionale et locale

Sans oublier l'agenda

Inscrivez-vous : [https://helium-connect.fr/player/5c3f5b57957c34836b000271/c/\\$COIabonnement-newsletter-3mn-entreprises](https://helium-connect.fr/player/5c3f5b57957c34836b000271/c/$COIabonnement-newsletter-3mn-entreprises)

The screenshot shows the top part of a newsletter. At the top left is the logo for 'l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS'. To its right, the text reads '3 minutes ENTREPRISES' and 'Février 2023 - Bourgogne-Franche-Comté'. Below this is a red banner with the text '1 MINUTE POUR L'INFORMATION' and '#Actu #Info'. Underneath, there is an image of a laptop displaying a software interface. To the right of the laptop, the text says 'DES NOUVEAUTÉS SUR LE TPT' followed by a paragraph about 'Le Temps Partiel Thérapeutique arrive enfin en DSN' and a link 'En savoir plus ici'. Below this is a green banner with '1 MINUTE POUR LA PRÉVENTION' and '#Risques #Prévention'. At the bottom left, the text reads 'RÉDUIRE LE TABAGISME ACTIF ET PASSIF AU TRAVAIL' followed by a paragraph about protecting non-smokers and a link 'En savoir plus ici'. On the right side of this section is a photograph of a person's hands holding a lit cigarette.

DÉPÔT PJ & COMPTE ENTREPRISE

Félicitations! Vous êtes de plus en plus nombreux

- ✓ **A avoir ajouté le compte entreprise**
- ✓ **À utiliser Dépôt PJ en remplacement des mails**



PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES

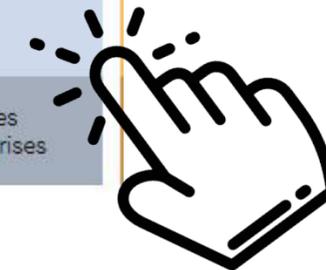
 > Vos déclarations

Vos déclarations

Compte Entreprise

Vos démarches maladie et
risques professionnels

Assurance Maladie et Risques
professionnels pour les entreprises



02

DOSSIER : LES ÉVOLUTIONS DU TPT



DÉFINITION DU TPT : C'EST LE RETOUR AU TRAVAIL

C'est un temps partiel pour motif médical, favorisant le retour à l'emploi

Appelé temps partiel thérapeutique ou reprise de travail léger et travail aménagé en AT/MP

- ✓ S'il suit souvent un arrêt de travail, il peut être prescrit directement
- ✓ Le salarié perçoit le salaire lié à son travail complété par les indemnités journalières
- ✓ Appelé à tort mi-temps, c'est le médecin qui propose : le ratio peut être différent de 50%

• et prescrit un temps partiel/travail aménagé pour raison médicale (voir notice 7)
sans rapport** en rapport** avec une affection de longue durée
sans rapport** en rapport** avec un accident de travail, maladie professionnelle
**** sur chaque ligne, une des deux cases doit être obligatoirement cochée**

The image shows a form titled 'avis d'arrêt de travail' (PRN-BIS) from the French Social Security system. A yellow box highlights a section with the following text: '• et prescrit un temps partiel/travail aménagé pour raison médicale (voir notice 7)'. Below this, there are two lines of checkboxes: 'sans rapport**' and 'en rapport**', each followed by a checkbox. The first line is for 'avec une affection de longue durée' and the second is for 'avec un accident de travail, maladie professionnelle'. A bolded note at the bottom of the highlighted area states: '** sur chaque ligne, une des deux cases doit être obligatoirement cochée'. The form also includes fields for patient information, employer details, and medical notes.

LE TPT VIA LA DSN

En 2023, le démarrage est progressif selon l'éditeur

- ✓ **Prévoyez un suivi attentionné de vos dossiers TPT**
- ✓ **Pour les TPT depuis janvier 2023, déclarés dans la DSN mensuelle de mars**
- ✓ **Sans signalement d'arrêt de travail !**

<i>Temps partiel Thérapeutique</i>		<i>S21.G00.66</i>
	Il permet à l'établissement de déclarer les informations relatives au temps partiel thérapeutique : période concernée et montant de la perte de salaire associé. Ces informations sont nécessaires à l'Assurance Maladie qui indemnise la perte de revenus du salarié en versant des indemnités journalières pour le temps non travaillé.	
Date de début		<i>S21.G00.66.001</i>
Date de fin		<i>S21.G00.66.002</i>
Montant		<i>S21.G00.66.003</i>

SONDAGE TPT EN DSN

SONDAGE

Les évolutions du TPT?

Temps partiel Thérapeutique

S21.G00.66



Il permet à l'établissement de déclarer les informations relatives au temps partiel thérapeutique : période concernée et montant de la perte de salaire associé.

Ces informations sont nécessaires à l'Assurance Maladie qui indemnise la perte de revenus du salarié en versant des indemnités journalières pour le temps non travaillé.

Date de début

S21.G00.66.001

Date de fin

S21.G00.66.002

Montant

S21.G00.66.003

LE TPT EN PAIE : FONCTIONNEMENT

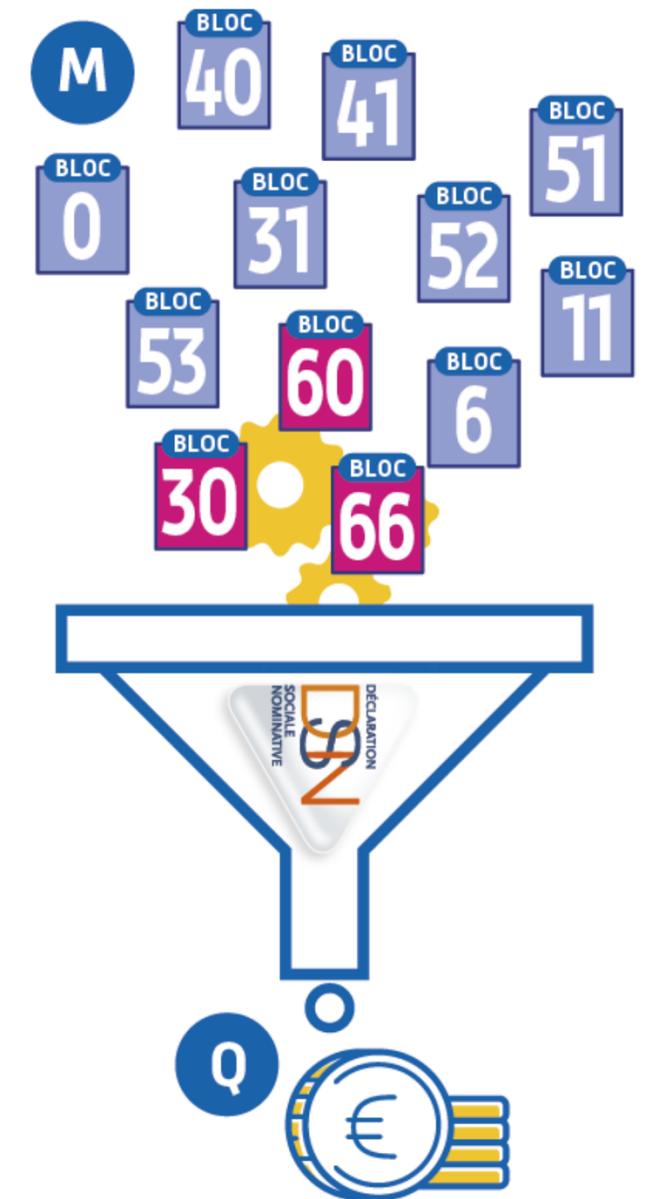
La DSN Mensuelle et le TPT

Vous traitez l'info 1 seule fois avec 1 seule action

Les éléments nécessaires au paiement du TPT

redescendent automatiquement à l'Assurance Maladie

à partir de votre DSN Mensuelle



RAPPEL : LE DERNIER JOUR DE TRAVAIL

Avec un arrêt temps plein avant :

- ✓ Soit le jour de l'arrêt
- ✓ Soit la veille de l'arrêt

Sans arrêt temps plein, reprise TPT directement :

- ✓ La veille du TPT

 RENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTUDE DES DROITS

Date du dernier jour de travail	Le DJT à indiquer est celui précédant l'arrêt de travail à temps complet à l'origine de la prescription du temps partiel thérapeutique. Lorsque le TPT est effectué dans le cadre d'une ALD (exonérante ou non), le DJT à indiquer est celui précédant le début du temps partiel thérapeutique.
Situation à la date de l'arrêt	<u>Pour le choix "Congé payé"</u> : Les congés payés étant assimilés à des périodes de travail salarié, le dernier jour de travail est égal à la veille de la prescription médicale.

Arrêt de travail

Fichier Édition Vues Actions Fenêtres

Recherche Générer un temps partiel Générer un signalement DSN

Salarié Paul DUPONT Type d'absence Maladie non professionnelle

Date début arrêt 01/05/2023 Perte de salaire 1291 €

Date fin arrêt 31/05/2023

Type arrêt Initial

Saisie de l'arrêt Temps partiel thérapeutique Signalements

+ Ajouter | ✖ Supprimer | 🔍 🔍 🔍 Saisir l'indemnité du mois

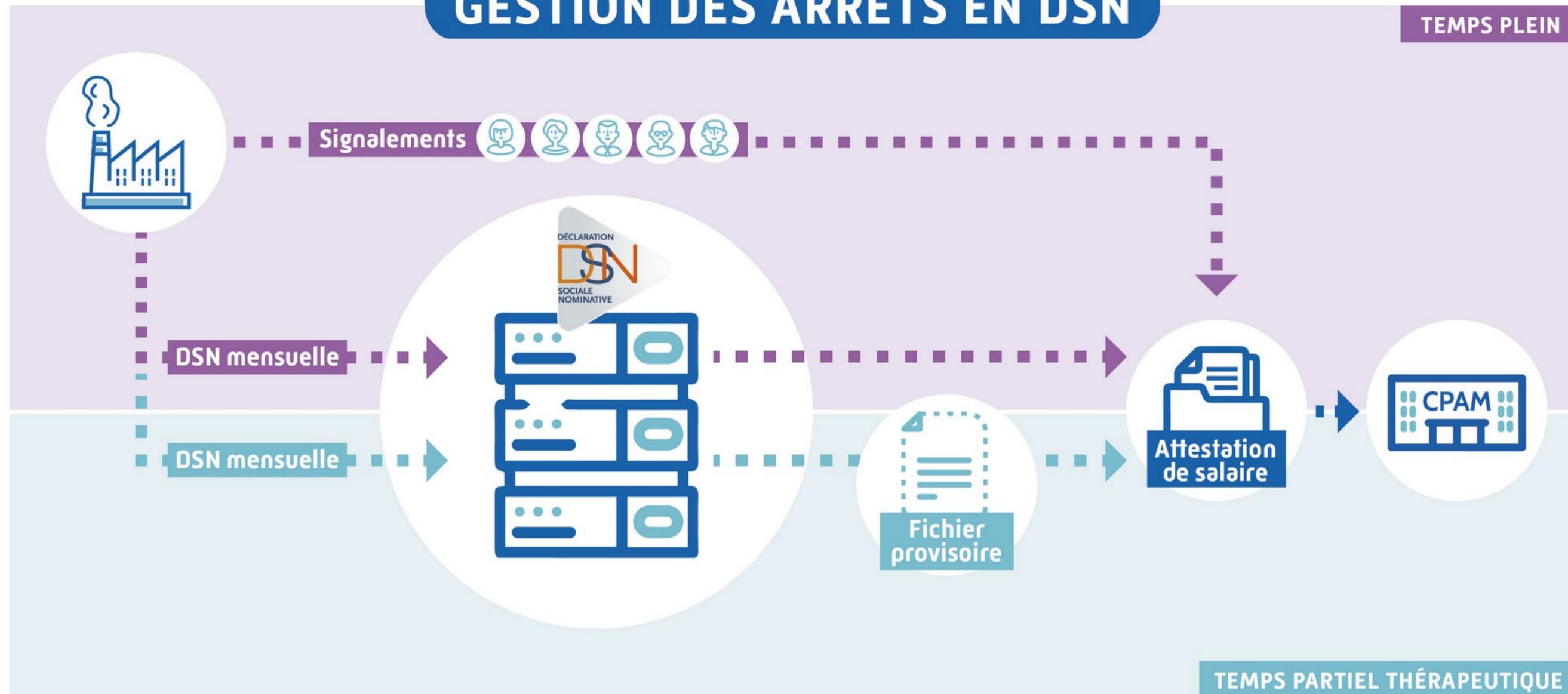
À PARTIR DU	DATE DE FIN PRÉVISIONNELLE	POURCENTAGE D'ACTIVITÉ
01/05/2023	01/09/2023	75 %

Valider

C'est le point de départ de l'indemnisation

LA RECONSTITUTION DES ATTESTATIONS DE SALAIRE

GESTION DES ARRÊTS EN DSN



LE TPT : DANS LA DSN MENSUELLE

Soyez prêts sans signalement !

- ✓ Avec la MENSUELLE de février dès lors qu'elle contient les blocs 60 et 66
- ✓ Préparez-vous dès maintenant en suivant l'actu de votre logiciel de paie
- ✓ Et consultez les détails sur net-entreprises.

COMPOSITION D'UNE DSN MENSUELLE

BLOC 0	= Identification logiciel	ÉDITEUR DSN
BLOC 6	= Siège	ENTREPRISE
BLOC 11	= Établissement	
BLOC 30	= Individu	SALARIÉ
BLOC 31	= Changement	
BLOC 40	= Contrat	TRAVAIL
BLOC 41	= Changement	
BLOC 53	= Activité	
BLOC 51	= Rémunérations	SALAIRES
BLOC 52	= Primes	

BLOC 60 = Arrêt de travail

ARRÊTS EN COURS

BLOC 66 = Temps partiel thérapeutique

TPT

Bloc 66.001 = date de début

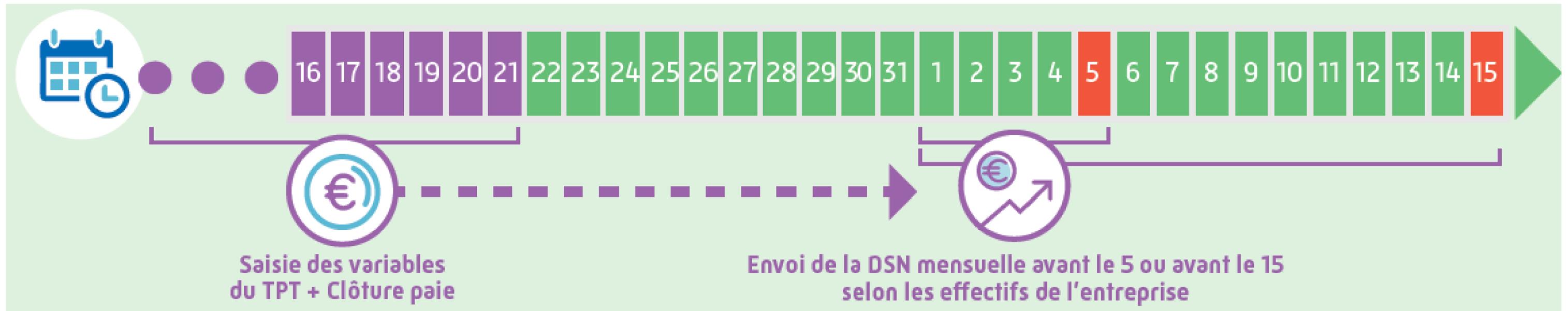
Bloc 66.002 = date de fin

Bloc 66.003 = montant

LE TPT : DANS LA DSN MENSUELLE

Attention aux délais !

- ✓ Avec la MENSUELLE qui contient les variables
- ✓ Environ 7 jours pour le fichier provisoire et la reconstitution
- ✓ Suivez vos CRM.





03

ZOOM SUR :

LA NOUVELLE SAISIE NET-E DU TPT

LE TPT : NET-E OU DSN

Comment choisir ?

- ✓ Contacter son éditeur
- ✓ Vérifier ses dossiers impactés
- ✓ Prendre le temps pour un suivi attentionné

SÉLECTION DE L'ATTESTATION

Arrêt initial

Arrêt initial

Arrêt Maladie de plus de 6 mois

Déclaration de reprise anticipée du travail exclusivement

Attestation de salaire pour indemnisation du temps partiel pour motif thérapeutique

Attestation de salaire pour indemnisation du temps partiel pour motif thérapeutique sans arrêt initial

AIDE : ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE

PÉRIODES DE RÉFÉRENCE :		SALAIRES DE RÉFÉRENCE		L'ASSURÉ(E) A ÉTÉ ABSENT(E) PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE ET NE BÉNÉFICIE PAS D'UN MAINTIEN DE SALAIRE			TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE
CAS GÉNÉRAL : 3 mois civils ACTIVITÉ SAISONNIÈRE ou DISCONTINUÉE : 12 mois civils		SALAIRES		Motif de l'absence	Nombre d'heures réellement effectuées	Nombre d'heures prévues par le contrat de travail	Salaire rétabli
du	au	Montant du salaire selon le cas :					Perte de salaire (indiquez le montant brut)
1	2	- brut <input checked="" type="checkbox"/>	- réduit de 21 % <input type="checkbox"/>	4	5	6	7
8							8
0 1 1 0 2 0 2 2	3 1 1 0 2 0 2 2	1000.00					
0 1 1 1 2 0 2 2	3 0 1 1 2 0 2 2	1000.00					
0 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 2	1000.00					
0 1 0 1 2 0 2 3	0 1 0 1 2 0 2 3			TPT			555.55

LE TPT SUR NET-E

Alignement sur la DSN :

Le découpage des congés est la règle

→ Reprise à temps partiel pour motif thérapeutique sans arrêt initial - Maladie

Rappel du dernier jour de travail : 31/01/2023 Date de reprise :

SALAIRES DE BASE		TRAVAIL A TEMPS NON-COMPLET	
Période de référence		SALAIRES DE RÉFÉRENCE	
du	au	Motif	Perte Salaire
01/02/2023	28/02/2023	Temps partiel thérapeutique	0

[AIDE ?](#) | [\(ABANDONNER\)](#) | [← ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#)

LE TPT SUR NET-E : OUVERTURE DES DROITS ET SALAIRES

Alignement DSN : salaires de comparaison pour les TPT sans arrêt initial

La période ouverture de droit et les salaires de référence

 ÉTAPE 4 : RENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTUDE DES DROITS

Employeur	Assuré(e)
SIRET : 99900080500013 Raison sociale : GIP MDS TEST PROJET	NOM : Dupont Prénom : Sophie

→ Reprise à temps partiel pour motif thérapeutique sans arrêt initial - Maladie

 Vous devez remplir une attestation de reprise anticipée si votre salarié a repris le travail AVANT la fin de son arrêt. S'il reprend son travail après la fin de son arrêt, vous n'avez plus à remplir d'attestation de reprise depuis le 1er juin 2013.

Attestation rectificative

Date du dernier jour de travail : *

Reprise à temps partiel * Motif médical

Situation à la date de l'arrêt : *

DROITS

Pour la période du :

Nombre d'heures effectuées

Pour la période du :

Salaire brut soumis à cotisations €

 Format des dates : jj/mm/aaaa

(ABANDONNER) | ÉTAPE PRÉCÉDENTE

 ÉTAPE 5 : SALAIRES DE RÉFÉRENCE (2/3)

Employeur	Assuré(e)
SIRET : 99900080500013 Raison sociale : GIP MDS TEST PROJET	NOM : Dupont Prénom : Sophie

→ Reprise à temps partiel pour motif thérapeutique sans arrêt initial - Maladie

Rappels : période de justificatif des droits : du 01/07/2022 au 31/12/2022 , dernier jour de travail : 01/01/2023 , date de reprise:

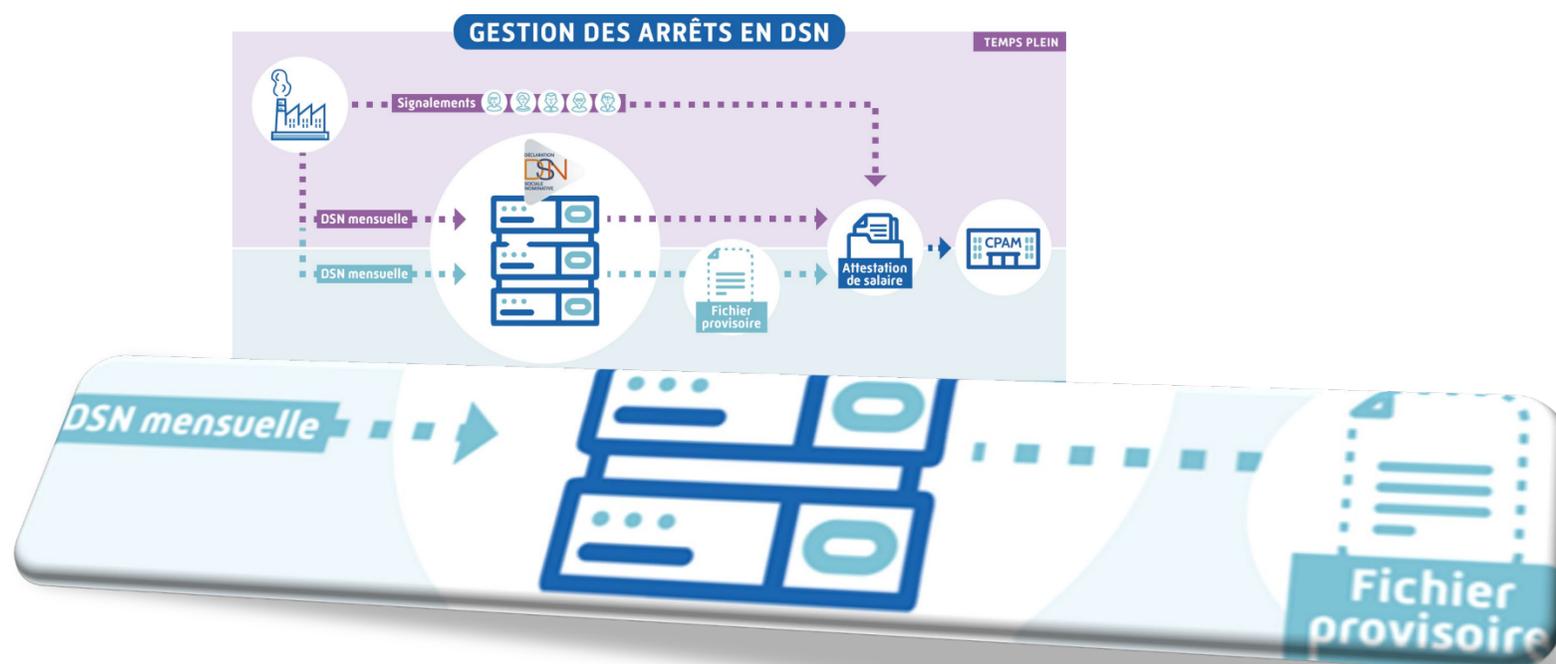
Période de référence		SALAIRES DE BASE		
du	au	Montant du salaire		
		Brut: <input checked="" type="radio"/>	Réduit: <input type="radio"/>	
01/10/2022	31/10/2022	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Valider
01/11/2022	30/11/2022	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Valider
01/12/2022	31/12/2022	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Valider

LE CHOIX SELON VOTRE ORGANISATION

La taille de la structure, le logiciel, votre suivi et votre organisation :

L'automatisation des flux DSN oblige à la reconstitution,

sauf si absence de bloc 66



PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES

[> Vos déclarations](#)

Vos déclarations

Compte Entreprise

Vos démarches maladie et risques professionnels

Assurance Maladie et Risques professionnels pour les entreprises

Attestation de salaire

Attestation pour le versement des indemnités journalières

Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie

DAT

Déclaration d'accident du travail ou de trajet

Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie/RH

RETROUVEZ LES INFOS SUR

Ameli & Net-E

La fiche de synthèse TPT

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

ameli.fr pour les entreprises

ACTUALITÉS | VOTRE ENTREPRISE Cotisations et gestion | **VOS SALARIÉS Obligations et démarches**

Entreprise > Vos salariés > Arrêt de travail d'un salarié > Formalités en cas de reprise à temps partiel thérapeutique

Formalités en cas de reprise à temps partiel thérapeutique

- Obligations de l'employeur
- Démarches du salarié

Quelles formalités en cas de reprise à temps partiel thérapeutique ?

04 août 2022

Lors d'une reprise de travail à temps partiel, vous devez, ainsi que votre salarié, respecter certaines formalités qui vous permettra de bénéficier du maintien de vos droits à l'assurance maladie versés par la caisse primaire d'assurance maladie.

VOS OBLIGATIONS EN CAS DE REPRISE

Lorsque votre salarié souhaite exercer son activité à temps partiel, et afin de bénéficier de son indemnisation, il doit déclarer son arrêt de travail à temps partiel thérapeutique.

NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

BASE DE CONNAISSANCES NET-ENTREPRISES

Besoin d'aide ?
Posez-nous vos questions !

Déclarer le temps partiel thérapeutique

Comment déclarer le temps partiel thérapeutique en DSN ?

Réglementation et définition

Après un arrêt de travail pour motif maladie ou accident du travail/maladie professionnelle (AT/MP), un salarié ou un indépendant peut bénéficier d'un temps partiel pour motif thérapeutique s'inscrivant dans le cadre d'une réinsertion progressive. Durant cette période, le salaire est versé par la Sécurité Sociale.

Afin d'inciter au recours à ce dispositif, la condition d'un arrêt à temps complet préalable a été supprimée par la Loi de Finances 2020 pour la maladie, puis également pour les AT/MP par la LFSS 2020.

Note : en AT/MP, le temps partiel thérapeutique est appelé « travail aménagé ou à temps partiel ». Cependant, en DSN, ce dispositif s'applique également aux AT/MP.

Traitement dans la norme DSN

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

LE TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE

Le temps partiel thérapeutique devient tout automatique via la DSN mensuelle, sans signalement.

Arrêt en cours
Arrêt de travail (Bloc 60)
Temps partiel thérapeutique (Bloc 66)

LE TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE PEUT ÊTRE GÉRÉ EN DSN DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2023

Vous débutez rapidement en enrichissant vos DSN mensuelles des blocs 60 et 66.
En + des arrêts de travail en cours, il y aura autant de bloc 60 que de périodes de TPT dans votre DSN mensuelle.
Les 3 segments du bloc 66 sont à remplir chaque mois pendant toute la durée du TPT !
(*) Sous réserve du bon vote de votre élu(e) et de vos précédentes DSN mensuelles.

ZÉRO SIGNALEMENT ET CHOIX DU TPT

La DSN mensuelle suffit pour que l'Assurance Maladie reçoive une attestation de salaire reconstituée automatiquement et sans signalement dès que les blocs 60 et 66 sont présents.

Zoom sur le DJT : Si un arrêt temps plein précède le TPT, le dernier jour de travail à indiquer est soit le jour de l'arrêt, soit la veille de l'arrêt temps plein. Si la reprise en TPT n'est pas précédée d'un arrêt temps plein, le DJT à indiquer sur votre logiciel est la veille du TPT.

L'absence de bloc 66 génère une anomalie non bloquante et vous permet de continuer les saisies sur net-entreprises.

LA TEMPORISATION ET LES DÉLAIS

Si vous enregistrez vos variables du TPT avant la clôture de la période de paie, la reconstitution de l'attestation de salaire se fera environ une semaine après la réception de votre DSN mensuelle. En revanche, le délai de reconstitution peut être plus long, jusqu'à 45 jours, en cas de décalage dans vos variables.

Suivez avec attention vos dossiers TPT et vos CRM dans le tableau de bord DSN.

ameli.fr

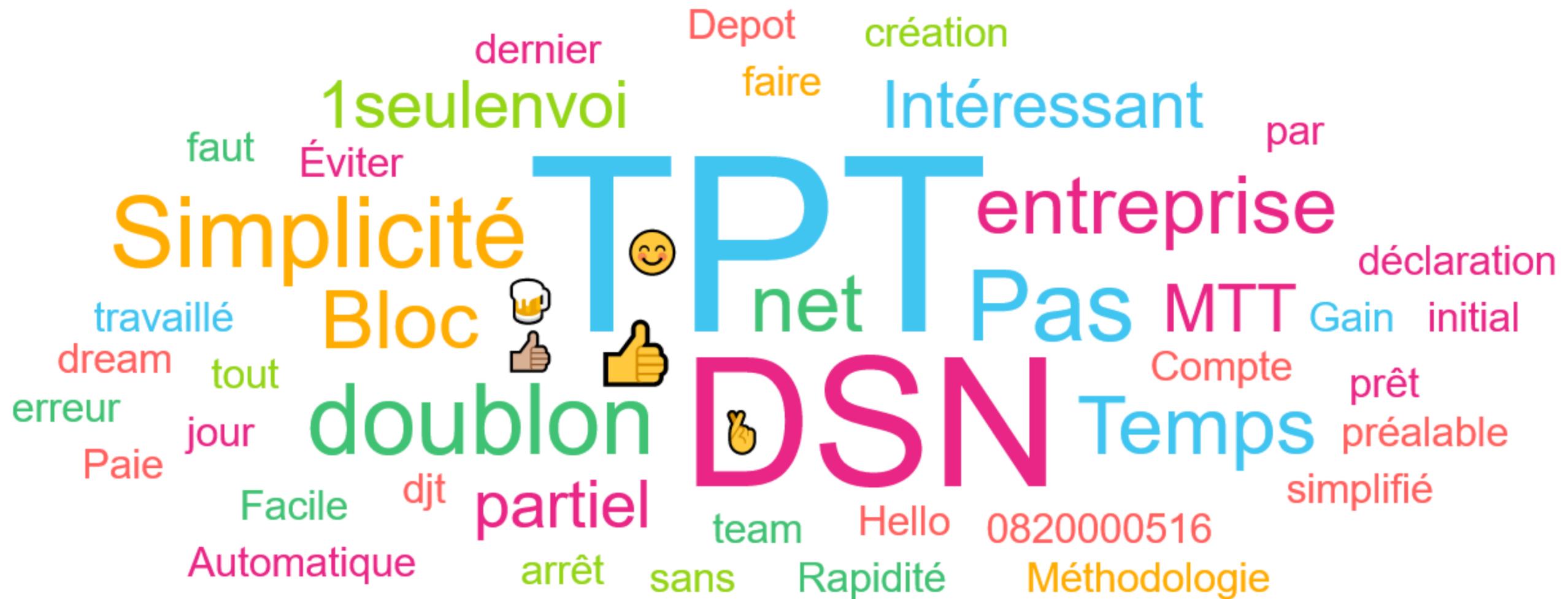


QU'AVEZ-VOUS RETENU DU WEBINAIRE D'AUJOURD'HUI?

CODE : <https://app.klaxoon.com/join/6XPEU9J>



QU'AVEZ-VOUS RETENU DU WEBINAIRE D'AUJOURD'HUI?



Vos questions

COORDONNÉES UTILES

Site internet : [ameli.fr/entreprise](https://www.ameli.fr/entreprise)

Net-entreprises.fr :

- le MOOC

[Formation-net-entreprises.fr](https://www.formation-net-entreprises.fr)

- la base de connaissances

[net-entreprises.custhelp.com](https://www.net-entreprises.custhelp.com)

Contacts téléphoniques :

Net-entreprises : 0820 000 516

Suivi de Dossiers et HotlineTéléservices : 36 79

ENQUETE : VOTRE AVIS COMPTE !

Qu'avez-vous pensé de la réunion d'aujourd'hui ?



Merci de votre participation.
Rendez-vous en Mars !

Merci de votre participation à ce webinaire

Veillez prendre un moment pour répondre à l'enquête ci-dessous.

1. Lors de cette présentation vous avez pu acquérir de nouvelles connaissances : *

- Oui tout à fait
- Oui sur des points précis
- Oui sur des points que je croyais connaître
- Non pas du tout